

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-770094

137325 MA
Optique
Kine

Maladie

Dentaire

Optique A

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 234 Société :
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : H2343 LAT CEN
 Date de naissance : 1963
 Adresse :
 Tél. : Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

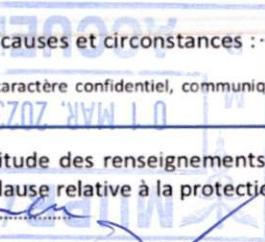
Cachet du médecin : 

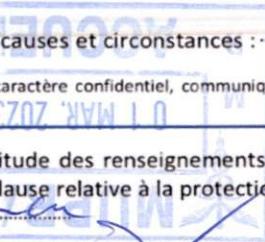
Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfan

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at: médecin conseil de la Mutuelle. 

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 

Le : 10/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

VOLET AD

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

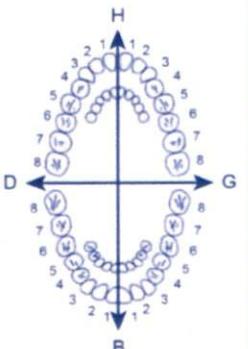
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>Khadja ADDOUBAIB</i> Kinesitherapeute 175, Rés. LES HAMEZ Route N°3 Hay Aïcha Casablanca - Maroc - Tel: 0661 354222	10/11/2013	30	Amiens			30.000 -

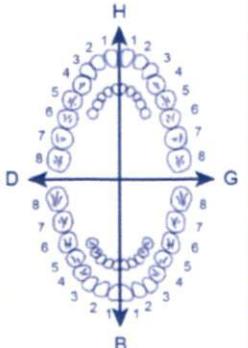
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAIRES

	DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION	COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS	DEBUT DE TRAVAIL FIN DE TRAVAIL	Coefficient des travaux Montants des soins

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B	Coefficient des travaux Montants des soins	DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION	Coefficient des travaux Montants des soins

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Dr, Rachid INCHAOUH

Spécialiste des maladies Respiratoires

Diplômé de la Faculté de médecine

de Toulouse



Asthme - Tuberculose - Allergies
respiratoires - Endoscopie - Spirométrie

الدكتور رشيد انشاؤه

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

خريج كلية الطب بتولوز

الضيق - السل - الحساسية

Mr HAZZAZ Lahcen

01.11.2022

Casablanca, Le :

kinesitherapie de mobilisation

30 séances

Dr Rachid INCHAOUH

*Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
13, Rue Ain taoujtat - Casablanca
Tél.: 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40*

زنقة 38 شن توجطات ـ إقامة إلیاس ـ الطابق الأول ـ قرب مصحة بدر ـ الدار البيضاء

13, Rue Ain taoujtat-Résidence Iliass 1^{er} Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca

الهاتف : 05 22 48 08 94 / 05 22 20 47 40

Kinésithérapie ABOUTAIB

CASABLANCA LE 10/11/2023

FACTURE

NOM: HAZZAZ

PRENOM: LAHCEN

DIAGNOSTIC: Fibrose pulmonaire

NOMBRE DE SEANCES: 30

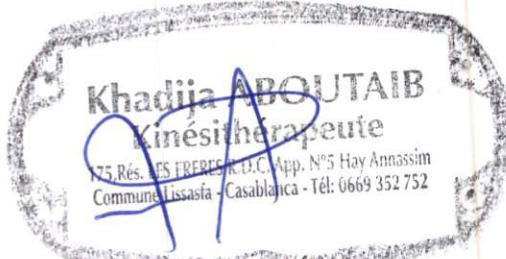
PRIX DE LA SEANCE: 300,-

COTATION: Amms

PRIX DES SEANCES: 9000,-

ARRÊTER LA PRÉSENTE FACTURE À LA SOMME DE + 9000,00 f DIRHAMS.

SIGNATURE



INPE 0650 33 516

LAUREN HATTAB

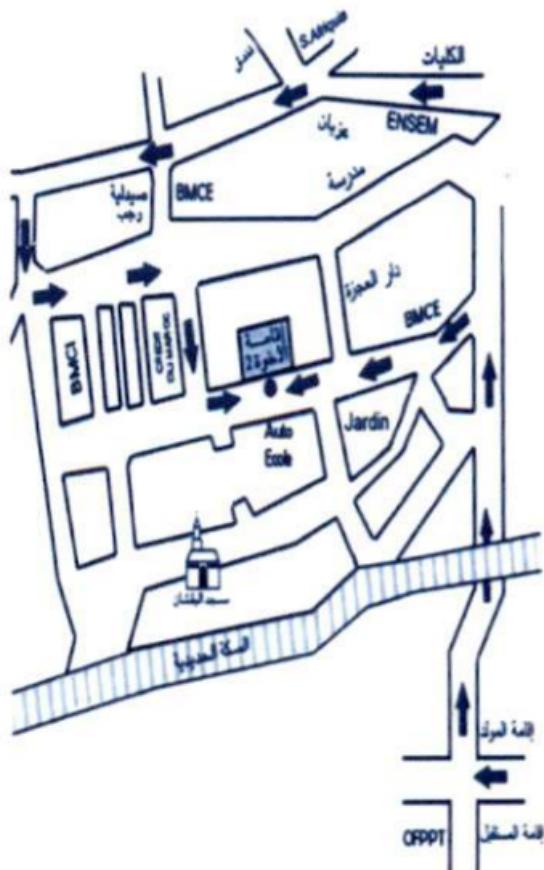
Vos prochains rendez-vous :

- Le 21/11/2022 à 11h
- Le 22/11/2022 à 11h
- Le 24/11/2022 à 11h
- Le 25/11/2022 à 11h
- Le 26/11/2022 à 11h
- Le 29/11/2022 à 11h
- Le 01/12/2022 à 11h
- Le 02/12/2022 à 11h
- Le 05/12/2022 à 11h
- Le 06/12/2022 à 11h
- Le 08/12/2022 à 11h
- Le 09/12/2022 à 11h
- Le 12/12/2022 à 11h

Commune Lissabon - Lissabon

Vos prochains rendez-vous :

- Le 13/12/2022 à 11h
- Le 15/12/2022 à 11h
- Le 16/12/2022 à 11h
- Le 15/12/2022 à 11h
- Le 20/12/2022 à 11h
- Le 22/12/2022 à 11h
- Le 23/12/2022 à 11h
- Le 26/12/2022 à 11h
- Le 27/12/2022 à 11h
- Le 29/12/2022 à 11h
- Le 30/12/2022 à 11h
- Le 03/01/2023 à 11h
- Le 23/01/2023 à 11h



KA

Khadija ABOUTAIB

Rééducation fonctionnelle motrice - Rééducation Respiratoire
Gymnastique Médicale - Drainage Lymphatique - Rééducation à domicile

157. الأمة الإلّهوة 2، الطابق العلوي، الشقة 5، هي التسمى
جامعة المساقة الدار البيضاء - المغرب

الهاتف ٠٥٢٢٩١٠٧٩٩ - المحمول ٠٥٦٩٣٥٢٧٥٢

157, Rés. Les FRERES 2, RDC. Appt N°5, Hay Annasim
Commune Lissabti Casablanca - Maroc
Tel : 05 22 91 07 99 - Gsm : 06 69 35 27 52 - Email : aboutalsi.k@gmail.com

Vos prochains rendez-vous :

- Le 05/01/2023 à 11h
- Le 06/01/2023 à 11h
- Le 03/01/2023 à 11h
- Le 10/01/2023 à 11h

• Le à

Vos prochains rendez-vous :

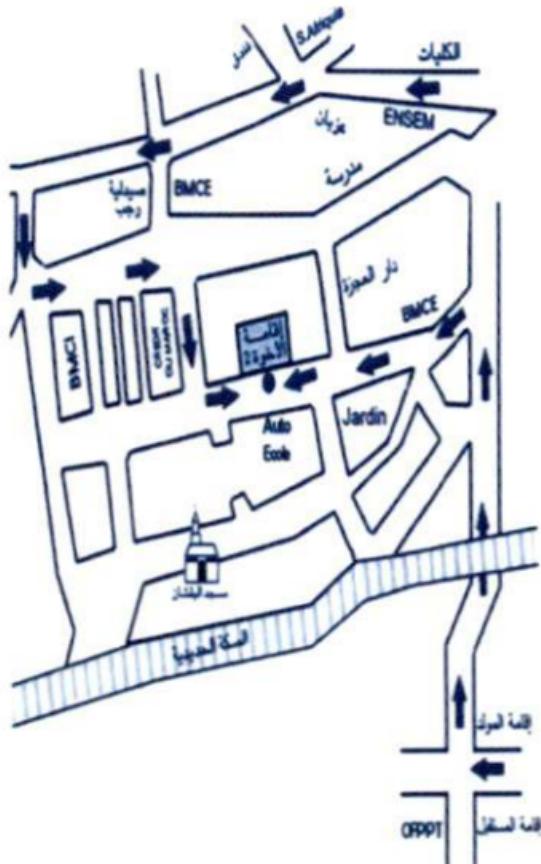
- Le à

Khadidja Aït

175

Commune Hassania - Laâyoune

Tel: 0021 552 752



KA

Khadija ABOUTAIB

Rééducation fonctionnelle motrice - Rééducation Respiratoire
Gymnastique Médicale - Drainage Lymphathique - Rééducation à domicile

157 - إقامة الاحتفال 2. الطابق السادس، الشقة 5، هي التسم
جامعة تيساسلة الدار البيضاء - المغرب
الهاتف 06 69 35 27 52 - المحمول : 05 22 91 07 99

157, Rés. Les FRERES 2, RDC. Appt N°5, Hay Annassim
Commune Lissabta Casablanca - Maroc
Tel : 05 22 91 07 99 - GSM : 06 69 35 27 52 - Email : aboutaib.k@gmail.com